

DAUBENFELD Arthur

(1883 - 1950)

Luxembourg-Hollerich

Patents (details)

1 - Schulbank, genannt Modell Ardo

LU patent	10896
Application date	6 September 1915
Co-inventor	GENGLER Dominik ¹

(copy to be obtained from Archives nationales)

2 - Pupitres d'école avec cases spéciales pour cahiers et livres, et avec disposition latérale pour les serviettes, sacs, etc., et sièges mobiles

FR patent	524157
Application date	27 May 1919
Co-inventor	GENGLER Dominique

Les modèles existants de pupitres et bancs d'école donnent lieu à des plaintes, puisque:

- 1 - *Les élèves ne peuvent s'asseoir convenablement à cause des caissons des pupitres et des tablettes adaptés sous les tabliers;*
- 2 - *Ils sont obligés pendant les heures de classe de prendre dans les pupitres ou dans les cases les livres et les cahiers, ce qui cause du dérangement;*
- 3 - *Pour se lever de leur place, ils doivent se servir du banc comme chemin.*

On a donc cherché à construire un pupitre qui évite ces inconvénients et c'est le but de la présente invention, laquelle est représentée dans les dessins ci-joints ...

Dans ce modèle les caissons des pupitres et les tablettes sous les tabliers ont été complètement supprimés, ce qui donne de l'espace libre et permet aux élèves de s'asseoir convenablement.

*On a ménagé en avant du pupitre et à la portée de la main une case **R** (fig. 1, 2, 3, 5 et 7) où les élèves placeront au commencement de la classe leurs livres et leurs cahiers, où ils pourront les prendre et les remettre en place sans aucun dérangement, cette case forme en même temps le dossier pour le banc précédent. Les parois sont formées par les planchettes **1** et **2**, les montants supports des pupitres **m** et les traverses **t** forment dossier.*

*Un espace libre **O** est réservé entre les traverses du dossier à la hauteur du fond de la case, de façon à en permettre un nettoyage facile, la dernière rangée de bancs sera pourvue d'un dossier spécial représenté à la fig. 6. Les pupitres des tables sont suffisamment grands pour permettre d'y écrire facilement.*

*Pour les filles, le pupitre est formé en 2 pièces avec charnières permettant de relever la partie **x** (fig. 2 et 7) pendant les travaux de couture afin de donner plus d'aisance à l'élève.*

*Sur les côtés des tables, on a prévu un dispositif **d** destiné à recevoir les cartes, sacs, serviettes, etc.; ce dispositif est formé par une planchette **p**, le support **s**, le montant **m** et par les traverses **t** du dossier.*

¹ GENGLER was Gemeindebeamter in Hollerich (préposé du service technique) [FamilySearch database](#) (G9HN-797)

Les pupitres sont munis de sièges mobiles d'un modèle spécial (voir fig 3, 4), lesquels sont fixés au sommier ou traverse en bois 3 par des supports 4 qui retiennent les supports du banc s au moyen de boulons ou rivets r. Pour maintenir les supports b dans leur position (ouvert ou fermé) des butées c sont fixées sur les supports 4.

Ce modèle de banc permet aux élèves de se tenir debout sans avoir à sortir du banc grâce à son basculement vers l'arrière, ce qui donne plus d'aisance à l'élève entre le banc et le pupitre.

Le pupitre présent possède en outre l'avantage d'une surveillance plus facile et cause beaucoup moins de bruit que les bancs et pupitres en usage actuellement; il est, au point de vue hygiénique, un perfectionnement vis à vis de tous les modèles existants.

